

Lettre d'information - janvier 2024

Projet agrivoltaïque de Chitry

Commune de Chitry (89)

Edito

Après un an d'études environnementales et paysagères qui ont confirmé la pertinence du choix d'implantation du projet agrivoltaïque de Chitry, BayWa r.e. souhaite impliquer davantage les riverains du futur parc via le lancement d'une campagne de financement participatif.

Cette campagne permettra à ceux qui le souhaitent de placer leur épargne dans un projet vertueux et local, tout en bénéficiant de conditions préférentielles.

Photomontage du projet agrivoltaïque de Chitry



FINANCEMENT PARTICIPATIF

Une campagne de financement participatif en prêt rémunéré ouvrira **le 26 janvier 2024** sur la plateforme agréée *Lendosphere*. Elle permettra aux personnes volontaires de contribuer au développement du projet, et de profiter des retombées économiques du futur parc agrivoltaïque.

Des conditions préférentielles seront réservées aux habitants de la communauté de communes de l'Auxerrois.

Investir dans le projet agrivoltaïque de Chitry : comment faire ?

1. Créez votre compte sur www.lendosphere.com à partir de l'onglet en haut à droite de la page d'accueil. Plusieurs documents vous seront demandés (pièce d'identité, justificatif de domicile et RIB).
2. Une fois votre compte Lendosphere créé et validé, vous pouvez le créditer par carte bancaire, virement ou chèque. Le montant minimum pour investir est fixé à 50€.
3. Rendez-vous sur la page du projet de Chitry : www.lendosphere.com/chitry. Un simulateur vous permet de calculer votre retour sur investissement.
4. Prenez connaissance des contrats et de l'ensemble des informations disponibles en téléchargement l'onglet "Contrats et documents d'information". Vous pouvez ensuite indiquer le montant de votre offre dans l'espace "INVESTIR".
5. À la clôture de l'opération dans laquelle vous avez investi, vous recevez dans votre espace personnel le certificat définitif de votre offre. Vous pouvez ensuite suivre l'ensemble de vos investissements et transactions depuis votre espace Lendosphere. Vos remboursements seront crédités directement sur votre compte Lendosphere.
6. Vous pouvez choisir de virer l'argent reçu sur votre compte Lendosphere vers votre compte bancaire ou de le réinvestir dans de nouveaux projets, à partir de 50€. Vous recevrez également l'actualité du projet par e-mail !

Etre informé sur le projet et le financement participatif : où et quand ?

Une réunion de présentation du financement participatif aura lieu le **lundi 29 janvier à 18h à la salle des fêtes de Chitry**. Venez vous renseigner et poser toutes vos questions sur les modalités d'investissement !

Un conseiller de Lendosphere sera présent et du matériel informatique sera mis à disposition pour vous accompagner dans vos démarches. La présentation sera suivie d'un verre de l'amitié.



DONNÉES CLÉS SUR LE PROJET



Puissance totale
d'environ **27 MWc**



Environ **47 000** modules
photovoltaïques



Production annuelle estimée
d'environ **34 000 MWh**



Equivalent de la consommation
électrique d'environ
7 500 foyers



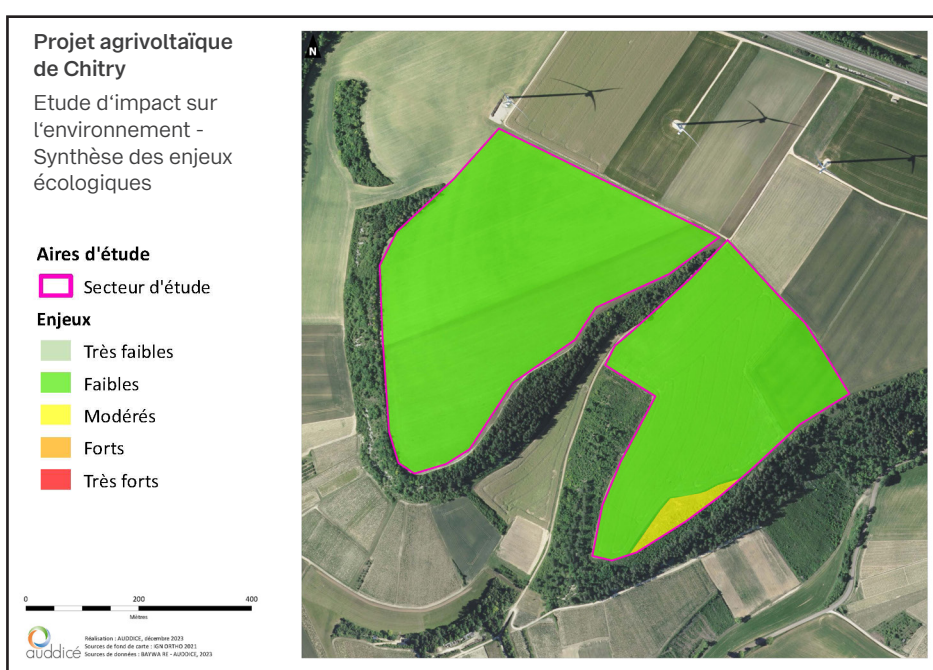
OÙ EN EST LE PROJET ?

Initié en 2022, le projet agrivoltaïque de Chitry vise à redonner une activité vertueuse à des terres dégradées, classées par la Chambre d'Agriculture de l'Yonne parmi les plus médiocres terres arables du département.

BayWa r.e., avec le concours des instances agricoles locales, les élus, les propriétaires exploitants ainsi qu'un éleveur ovin du département, mène une réflexion pour retrouver sur ces parcelles une activité agricole pérenne, de nature à préserver la biodiversité, la ressource en eau et rendre les exploitants agricoles plus résilients face aux aléas climatiques extrêmes, notamment les sécheresses et les canicules.

Fin 2023, les discussions techniques et économiques menées avec un jeune éleveur ovin ont permis de conclure un accord de long terme pour l'installation d'un troupeau de manière permanente au sein du parc photovoltaïque. Ses moutons pourront ainsi profiter de l'ombre des panneaux et de la bonne qualité de l'herbe pour le fourrage.

Les premiers résultats des études écologiques de la zone semblent montrer un faible niveau d'enjeux faunistiques et floristiques, ce qui n'est pas surprenant sur des surfaces initialement dédiées à la production céréalière, sans haie, boisement ni zone humide.



La carte de synthèse des enjeux écologiques, ci-dessus, est issue des états initiaux naturalistes produits par le bureau d'étude spécialisé Auddicé.

Pour en savoir plus sur le projet agrivoltaïque de Chitry et vous tenir informé des dernières actualités, rendez-vous sur la page internet : www.baywa-re.fr/fr/solaire/projet-de-parc-agrivoltaïque-de-chitry



Vous avez des questions ou des remarques ? Contactez-nous !



Julie VENANT, Cheffe de projets solaires

07 65 18 66 76
julie.venant@baywa-re.fr



Julien GRENIER, Assistant chef de projets solaires

06 66 88 71 18
julien.grenier@baywa-re.fr